

## Corse

### **Titre du projet : PRAMCA**

(Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie)

### **Structure porteuse : IREPS Corse**

Ce projet pilote porté par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Corse (IREPS Corse) est intitulé PRAMCA, Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade chronique vers l'Autonomie.

Cet accompagnement se veut multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il a pour projet d'englober et de mettre en relation différents champs, celui de l'accès aux droits, celui de l'accès aux soins et de manière transversale celui de l'accès à l'information en matière de santé.

Ce projet se veut pragmatique et concret, reposant sur des méthodes participatives dans une démarche de co-construction, avec une vision partagée des acteurs issus d'horizons divers. C'est pourquoi il s'est avéré indispensable de mobiliser les acteurs qui interviennent dans le champ des maladies chroniques définies ci-après.

Dans une volonté d'efficience, les maladies chroniques les plus fréquentes sur le territoire ont été retenues : maladies cardio-vasculaires, Insuffisance respiratoire chronique grave BPCO, cancers, diabète 1 et 2, affections psychiques de longue durée.

Cette plateforme s'adresse aux patients atteints des maladies chroniques citées ainsi qu'aux aidants et aux professionnels en lien avec ces patients.

Le territoire du projet est la Région Corse, caractérisé par un contexte socio-démographique particulier: une population plus âgée et vieillissante, une population concentrée sur deux aires urbaines, un tissu économique fragile avec une forte précarité, des contraintes topographiques qui augmentent les temps de trajets.

La démarche d'élaboration d'une plateforme en autonomie en santé destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques et à leur entourage a pour objectif de renforcer l'autonomie de ces personnes en les rendant acteur de leur parcours. Cela en permettant à ces personnes de disposer d'informations, de conseils, de soutien et de formations leur permettant de faire des choix favorables.

Le dernier rapport sur l'état de santé de la population publié par Santé publique France et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques publié en mai 2017, indique que les inégalités sociales et territoriales de santé ne cessent de se creuser. La recherche-action soulèvera la question des déterminants et des inégalités sociales en santé sur le territoire Corse. De plus, un travail sur les points de rupture dans le parcours de santé vers l'autonomie du patient atteint de maladies chroniques sera mis au jour. Six axes forts, tirés de l'article 92 de la loi de modernisation du système de santé composent ce projet, desquels des objectifs opérationnels et des actions seront déclinés.

Enfin, une évaluation du projet sera opérée à différentes échéances. Une évaluation annuelle des actions de la plateforme, ainsi qu'une évaluation du dispositif sur les 5 années. L'évaluation permettra de mettre en lumière de quelle manière les actions menées peuvent être reconduites et/ou transférables.